



Règlement de l'Aquathlon des Vénètes 2019

Frais d'engagement pour les épreuves :

Epreuves	Licenciés : tarif avant le 29/06/2019	Licenciés : tarif après le 29/06/2019+jour de l'épreuve	Non-licenciés : tarif avant le 29/06/2019	Non-licenciés : tarif après le 29/06/2019+jour de l'épreuve
Enfants	2€	4€	4€	6€
Format S	18€	21€	20€	23€
Relais	23€ par équipe	26€ par équipe	27€ par équipe	30€ par équipe
Format M	23€	26€	25€	28€

(Non-licenciés => + 2€ de pass compétition pour assurance F.F.Triathlon. sur l'épreuve compris dans les tarifs).

Relais : est éligible chaque équipe composée de 2 membres (un nageur et un coureur) et alignés en individuel. L'équipe de chaque catégorie Hommes, Féminines, Mixte ayant le meilleur temps cumulé sera déclarée championne dans la catégorie respective et récompensée (licences F.F.Natation et F.F.Athlétisme admises pour le parcours concerné). Le relais se fait par contact physique (se toucher la main, le bras, l'épaule,...) à l'emplacement de l'équipe dans l'aire de transition.

Inscriptions après le 29/06/2019 et sur place dans la limite des places disponibles

Le dossier d'inscription en ligne ou sur place le jour de l'épreuve doit comporter obligatoirement :

- Une photocopie de la licence F.F.Triathlon. 2019 pour les licenciés, ou
- Le numéro de la licence F.F.TRI. (licences 2019 seules F.F.Natation ou F.F.Athlétisme admises pour les relais) :Catégorie..... et présentation de la licence le jour de la course, ou
- Un certificat médical (moins de un an) de non contre-indication à la pratique du sport en compétition pour les non-licenciés (ou certificat natation en compétition + certificat course à pied en compétition pour les relais) + pass compétition,
- Votre virement en ligne ou sur place règlement par chèque au nom du club (Vénètes Triathlon).

Lots et récompenses :

Epreuves S, M et Relais : Lot + Bon d'achat de 15€ pour tous les inscrits. Trophée/coupe aux 3 premiers des scratches H et F des formats S et M et des 3 premiers Relais. Trophée/coupe aux 1^{er} H et F des catégories Cadets (S), Juniors et Vétérans (M). Chèque cadeau aux 1^{er} scratch H et F des formats S et M et 1^{er} scratch Relais.

Epreuves enfants : Bon d'achat de 15€ pour tous les inscrits. Coupe/Trophée aux 1^{er} H et F, médailles au 2^{ème} et 3^{ème} des catégories.

Programme et horaires :

7h20 : ouverture du secrétariat, inscriptions adultes

9h15 : inscriptions enfants : Mini-poussins à Minimes.

8h44 (F) et 8h48 (H) : départ course format M juniors et adultes,

8h52 (F) et 8h56 (H) : départ course format S cadets à adultes,

9h00 : départ course Relais,

10h50 : départ course catégorie minimes

11h15 : départ course catégorie benjamins

11h45 : départ course catégorie pupilles

12h05 : départ courses catégorie poussins et mini-poussins

12h20 à 13h : classement, récompenses et fin de la manifestation

Informations générales : les épreuves sont accessibles à tout public licencié ou non (dans les limites de l'âge des concurrents et des distances fixées). Le déroulement des épreuves s'effectue suivant le règlement 2019 de la F.F.Triathlon avec 2 disciplines enchaînées sans arrêt : natation et course à pied. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la natation, voire les épreuves en cas de mauvaises conditions météorologiques ou de tout autre évènement pouvant affecter la sécurité des concurrents.

Exposés d'avant course : présence obligatoire des concurrents pour les exposés de courses, règles d'organisation et de sécurité.

Aire de transition : Marquage des concurrents à l'entrée. Pas de sacs ni caisse.

Natation adulte : pas de dossards en natation (même sous combinaison). **Notez bien que ces parcours natation dans le golfe que vous allez emprunter sont interdits à la baignade en dehors de cette épreuve.**

Course à pied : port du dossard devant, bien visible, non plié ou masqué, accompagnement interdit.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou vol de matériel, d'accident, de défaillances dues à une mauvaise condition physique ou de non-respect des règles d'organisation et de sécurité fixées lors des exposés de courses.

Inscriptions possibles sur place au plus tard 15mn avant le début des épreuves et la limite des places disponibles. Inscriptions limitées à 300 participants pour toutes les catégories, 2/3 des places réservées pour les bretons. Annulations après le 23/06 non-remboursées.

- ▲ Le chronométrage de tous les concurrents (adultes et enfants) sera réalisé par une puce sur un seul dossard,
- ▲ Dossard interdit en natation et fixé à l'avant par trois points ou épingles sur une ceinture porte dossard ou un T-shirt,
- ▲ Bonnet non fourni par l'organisation. Prévoir un bonnet de bain club ou autre avec ou sans identification.
- ▲ Temps limite natation : 45mn pour le format M et 30mn pour le format S. L'organisateur se réserve la possibilité, d'interrompre la nage pour les participants présentant des signes de fatigue.

Services : ravitaillement des concurrents à la moitié (adultes) et en fin (pour tous) de l'épreuve course à pied. Douche froide extérieure et toilettes sur place. Possibilités de restauration sur place. Camping à l'entrée de l'île de Conleau.

Reportage photo et droit à l'image : en vous inscrivant à l'épreuve, vous accordez à l'organisateur le droit d'utiliser votre image à des fins de communication autour de l'évènement, sans limite de temps.

Epreuve écologique : l'Aquathlon des Vénètes s'inscrit dans une démarche de développement durable. Il est strictement interdit d'abandonner du matériel ou de jeter des déchets et emballages dans l'aire de transition, sur la plage et sur les parcours course à pied. Des zones de propreté sont mises à votre disposition sur les parcours course à pied, des poubelles et sacs à l'arrivée et dans l'aire de transition.

Accès : direction => Vannes, le port, Conleau et presqu'île de Conleau.

Parking : utiliser le parking sur votre gauche avant d'entrer sur la presqu'île **Gratuit jusqu'à 14h mais pas au-delà (parking payant !!).**

Assurance : le soussigné est informé :

- que l'adulte et/ou son enfant bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F.F.Triathlon. auprès d'Allianz,
- que l'adulte et/ou son enfant ne bénéficie d'aucune garantie d'assurance de personne et qu'il peut être dans son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.